

# LE PLIE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

## PARCOURS FORMATION EMPLOI

### SERVICE PROPOSÉ

- POEC premiers gestes professionnels productique mécanique : usinage
- Accès à l'emploi via un contrat en alternance

### CONTEXTE

Les métiers de l'industrie, type usineur, sont pourvoyeurs d'emplois mais les entreprises ne trouvent pas de personnes formées à leurs métiers.

Pour favoriser l'accès à ces métiers, il est proposé une action formation s'appuyant sur une POEC et suivi de contrats en alternance après la formation pour 14 personnes (mini 9)

Certification visée : CQPM opérateur régleur sur machine-outil à commande numérique, bac pro ou technicien d'usinage

Les entreprises s'engageront dans le parcours de formation et pour les contrats en alternance ou autres types de contrat

### PUBLICS CIBLES

**TOUT PUBLIC DESIRANT TRAVAILLER DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE DANS LES METIERS INDUSTRIELS : PRODUCTIQUE, MECANIQUE, USINAGE.**

Les candidats doivent être informés qu'ils vont s'engager dans un parcours de 6 mois à 3 ans

Les candidats doivent être inscrits à Pôle emploi

### CONTENU

- Réunion de lancement pour les professionnels  
**le jeudi 8 février à 9h au Pôle Formation de Moirans**  
Centr'Alp – 83 rue de Chatagnon- 38430 Moirans
- Informations collectives :  
**le 27 février et le 06 mars à 9h**  
au Pôle Formation de Moirans  
Une information collective à Pôle Emploi (à confirmer)
- Validation des candidats par le Pôle formation
- Début de la formation le 3 avril  
(maximum 400h dont 229h de formation et 70h en entreprises)
- Signature des contrats en juin
- Démarrage des contrats professionnels en alternance

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Le prescripteur envoie une fiche sur [adr@lametro.fr](mailto:adr@lametro.fr)  
Il choisit la date de l'information collective  
Il informe la personne du lieu et de l'heure

### MODALITÉS DE PRESCRIPTION

ORIENTATION SUR INFORMATIONS COLLECTIVES  
PAR PRESCRIPTEUR  
RETOUR AUX REFERENTS SUR LES CANDIDATS  
APRES SELECTION

LIEN AVEC PÔLE EMPLOI POUR LA FORMATION (POEC)

### DATE LIMITE DE PRESCRIPTION

22 février 2018

### RENSEIGNEMENTS

Marie Christine ROCHETTE  
Marie Claire POZZOBON tel. 04 76 12 14 74

